

Modèle d'attestation de témoin (Formulaire 11527*03)

Accéder au Formulaire – Cerfa 11527*03

Permet d'indiquer à la justice que l'on a été témoin d'un fait.



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00